

## ¶380 FORMULAIRES POUR L'ÉGLISE LOCALE

Les formulaires suivants sont prévus pour l'église locale : <https://www.fmcic.ca/wp-content/uploads/380-FORMULAIRES-POUR-LEGLISE-LOCALE-2017.pdf>

### ¶381A LICENCE DE MINISTRE LAÏQUE

*Ce document certifie* que \_\_\_\_\_ est autorisé à servir comme MINISTRE LAÏQUE au sein de l'Église \_\_\_\_\_ durant une année, pourvu que son attitude d'esprit et sa façon d'agir soient conformes à l'Évangile de Christ et que ses enseignements correspondent aux doctrines établies des Saintes Écritures telles que soutenues par l'Église méthodiste libre.

Fait par ordre du conseil officiel de la société de \_\_\_\_\_ de l'Église méthodiste libre au Canada.

Fait à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.  
\_\_\_\_\_, pasteur  
\_\_\_\_\_, secrétaire

### 381A (PC) PERMIS DE MINISTRE LAÏC – IMPLANTEUR D'ÉGLISE

*Ceci certifie* que \_\_\_\_\_ est autorisé à officier en tant que MINISTRE LAÏC DES IMPLANTEURS DE L'ÉGLISE dans la et ses enseignements correspondent aux doctrines établies des Saintes Écritures, telles qu'elles sont tenues par l'Église Méthodiste Libre.

Approuvé par le directeur d'implantation d'église en consultation avec le formateur d'implantation d'église \_\_\_\_\_ de l'Église Méthodiste Libre du Canada.

Fait à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *Directeur d'Implantation d'Église*  
\_\_\_\_\_ *Formateur Implantation d'Église*

### ¶381B RENOUVELLEMENT DE LICENCE D'UN MINISTRE

La licence de \_\_\_\_\_, un ministre laïque dans l'Église de \_\_\_\_\_ est par la présente renouvelée pour une période d' une année, sous réserve des exigences du Manuel de l'Église méthodiste libre au Canada.

Ce document a été approuvé par le conseil officiel de \_\_\_\_\_ de l'Église Méthodiste Libre au Canada, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_, pasteur  
\_\_\_\_\_, secrétaire

### ¶382A TRANSFERT D'UN MEMBRE

*Ce document certifie* que \_\_\_\_\_, un membre de bonne réputation de l'Église méthodiste libre de \_\_\_\_\_, est cordialement recommandé comme membre

\*CA

Révision 08/2020

à l'église de (nom) \_\_\_\_\_ ou à toute autre église. Lorsque ce membre sera admis dans une autre société, son appartenance à sa société actuelle prendra fin. Ce certificat doit parvenir à une autre église méthodiste libre avant un an, à moins d'être renouvelé.

Date de baptême du membre : \_\_\_\_\_

Veuillez cocher le statut du membre à l'endroit approprié:

\_\_\_ Ce membre est un diacre de l'église locale    \_\_\_ un ministre ordonné de l'église locale

Date : \_\_\_\_\_, pasteur

### **Reconnaissance de transfert d'un membre**

Vous êtes par la présente avisé que \_\_\_\_\_ a été dûment accepté comme membre de cette société sur réception d'un certificat émis par la société dont vous êtes le pasteur.

Date : \_\_\_\_\_, pasteur

### **¶382B            TRANSFERT D'UN MEMBRE ADULTE À UNE AUTRE CONFESSION RELIGIEUSE**

*Ce document certifie* que \_\_\_\_\_, qui désire devenir membre d'une autre église évangélique, est un membre de bonne réputation de l'Église \_\_\_\_\_ et nous le/la recommandons chaleureusement à l'Église de \_\_\_\_\_ ou à toute autre église évangélique à laquelle il/elle pourrait désirer se joindre. Son appartenance à l'Église méthodiste libre prendra fin dès que ce certificat aura été remis.

Date de baptême du membre: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_, pasteur

### **¶382C            TRANSFERT D'UN MEMBRE CADET**

*Ce document certifie* que \_\_\_\_\_ est un membre cadet de bonne réputation à l'Église \_\_\_\_\_. Nous le recommandons chaleureusement à l'Église \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ ou à tout autre endroit. Dès son admission dans une autre société, son appartenance à notre société prendra fin. Ce certificat doit être déposé auprès d'une autre église méthodiste libre avant un an, à moins d'être renouvelé.

Date de naissance du membre cadet : \_\_\_\_\_

Ce membre a été baptisé le : \_\_\_\_\_                      Ce membre n'a pas été baptisé \_\_\_\_\_

Ce membre a reçu les instructions nécessaires : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_, pasteur

### **¶383A            REMISE EN VIGUEUR DES LETTRES DE CRÉANCE**

*Ce document certifie* que le conseil officiel de l'Église \_\_\_\_\_ recommande au Comité ministériel pour éducation, orientation et placement de l'Église méthodiste libre au Canada de remettre en vigueur les lettres de créance de \_\_\_\_\_ qui a participé aux réunions et aux activités de notre congrégation durant les \_\_\_\_\_ derniers mois.

\*CA

Révision 08/2020

Recommandation faite durant la session régulière à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour du mois \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ et signée au nom du conseil officiel par \_\_\_\_\_, pasteur et \_\_\_\_\_, secrétaire

**¶383B RECOMMANDATION D'UN CANDIDAT MINISTÉRIEL**

*Ce document certifie* que \_\_\_\_\_, ministre laïque de l'Église \_\_\_\_\_ est recommandé(e) au Comité ministériel pour l'éducation, l'orientation et le placement comme candidat(e) au ministère et que lorsqu'il (elle) devient candidat(e) au ministère, il/elle est aussi recommandé(e) pour une nomination et que lorsqu'il /elle devient candidat(e) ministériel(le), cette personne est aussi recommandée comme \_\_\_\_\_ (pasteur sénior, pasteur associé, ou assistant pasteur) dans son église locale..

Fait par ordre du conseil officiel de l'Église \_\_\_\_\_, de l'Église méthodiste libre au Canada à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_, 20\_\_ et signé par \_\_\_\_\_, pasteur, et \_\_\_\_\_, secrétaire.

**383B (CP) RECOMMANDATION POUR LA CANDIDATURE MINISTÉRIELLE – IMPLANTEUR D'ÉGLISE**

Le Directeur d'Implantation d'Église pour l'Église Méthodiste Libre au Canada, en consultation avec le Formateur Implantation d'Église, recommande au Comité Ministériel d'Orientation et de Placement en Éducation que \_\_\_\_\_ soit considéré comme candidat ministériel et qu'une fois qu'il devient candidat ministériel, Il est également recommandé de le nommer implanteur d'église pour le quartier \_\_\_\_\_ (Ville, Province) à compter de l'approbation de la CA à titre de candidat ministériel.

Date : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
*Directeur d'Implantation d'Église*  
*Formateur Implantation d'Église*

**¶384A QUESTIONS À POSER À UNE CONGRÉGATION QUI VEUT DEVENIR  
UNE CONGRÉGATION AFFILIÉE**

Avant qu'un certificat d'affiliation à l'Église méthodiste libre au Canada puisse être signé, l'évêque (ou son/sa représentant/e) posera les questions suivantes aux personnes qui désirent devenir des membres fondateurs.

1. Désirez-vous, aujourd'hui, confirmer votre engagement envers Jésus-Christ pour travailler, sous sa direction, à construire et édifier son Église ?
2. Désirez-vous, aujourd'hui, confirmer votre loyauté au ministère de (Nom de l'église locale) \_\_\_\_\_ ?
3. Êtes-vous disposés à devenir ( une congrégation affiliée à l'Église méthodiste libre au Canada en adoptant le *Manuel de l'Église méthodiste libre au Canada*, et êtes-vous disposés à suivre ses directives et vivre en harmonie avec ce manuel en tant que congrégation ?

¶384B

CERTIFICAT D’AFFILIATION À L’ÉGLISE MÉTHODISTE LIBRE

*Certificat d’affiliation  
à l’Église méthodiste libre*

*C’est avec louange et reconnaissance envers Dieu, notre Père Céleste et Jésus-Christ, Seigneur de l’Église, et confiants dans la puissance qui nous est conférée par le Saint-Esprit que nous, les membres fondateurs soussignés de l’Église*

*(nom de l’église)*

*apposons, aujourd’hui, nos signatures en témoignage de notre accord collectif quant à l’adoption du Manuel de l’Église méthodiste libre au Canada pour nous guider en tant que société/congrégation officiellement affiliée à l’Église Méthodiste Libre au Canada.*

<i>Date</i>	<i>Pasteur</i>	<i>Au nom de l’Église méthodiste libre au Canada</i>
-------------	----------------	--

**Liste des membres fondateurs**


\*CA  
Révision 05/22/2017

**¶385A FORMULAIRE POUR HYPOTHÉQUER UNE PROPRIÉTÉ DE L'ÉGLISE  
MÉTHODISTE LIBRE AU CANADA**

Nom de l'église : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Description juridique de la propriété : \_\_\_\_\_

Type d'immeuble : \_\_\_\_\_

Montant requis  
(sur hypothèque) :

Dettes de l'église :

Valeur estimative de la propriété :

Le titre pour tous les actes de propriété doit être rédigé en conformité avec la deuxième annexe de l'Acte d'incorporation ainsi que le paragraphe 385 du Manuel de l'Église méthodiste libre au Canada.

Date de l'autorisation de l'hypothèque par la société : -

Date de l'approbation par les administrateurs de l'Église méthodiste libre au Canada :

Noms et adresses des administrateurs :

**TERMES DE L'HYPOTHÈQUE**

- La durée de l'hypothèque renouvelable est de 1, 3 ou 5 ans.
- Le taux d'intérêt demeurera tel qu'établi le jour où le prêt sur l'hypothèque a été accordé. Le taux d'intérêt sera ajusté à chaque année au taux alors en cours, à la date d'anniversaire de l'emprunt.
- Le financement par hypothèque est limité à \$600,000.00.
- Le calendrier de remboursement de l'emprunt sur hypothèque est établi selon des paiements intégrant le capital et les intérêts et un amortissement sur une période de vingt (20) ans.
- L'hypothèque est ouverte et peut être remboursée au complet ou en partie à tout moment, sans avis ni pénalité.
- Une couverture d'assurance adéquate est obligatoire. Afin de protéger les intérêts de l'Église méthodiste libre au Canada, son nom doit apparaître comme détenteur de la première hypothèque sur la police d'assurance.
- Tous les frais légaux doivent être payés par l'église qui bénéficie de financement hypothécaire.
- **Note : Veuillez fournir le bilan financier de la dernière année ainsi que les états financiers provisoires pour l'année en cours.**

\*CA

Révision 05/22/2017

\_\_\_\_\_  
Date de la demande

\_\_\_\_\_  
Secrétaire du conseil officiel

\_\_\_\_\_  
Directeur des services administratifs  
l'Église méthodiste libre au Canada

**¶385B FORMULAIRE POUR ACHETER UNE PROPRIÉTÉ POUR L'ÉGLISE  
MÉTHODISTE LIBRE AU CANADA**

**Nom de l'église :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Description juridique :** \_\_\_\_\_

**Type d'immeuble :** \_\_\_\_\_

**Dimensions de la propriété :** \_\_\_\_\_

**Prix d'achat :** \_\_\_\_\_

Le titre pour tous les actes de propriété doit être rédigé en conformité avec la deuxième annexe de l'Acte d'incorporation ainsi que le paragraphe 385 du *Manuel de l'Église méthodiste libre au Canada*.

**Noms et adresses des administrateurs :**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Date d'autorisation de l'achat par la société :** \_\_\_\_\_

**Date d'approbation de l'achat par les administrateurs de l'Église méthodiste libre au Canada.**  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
*Date de la demande*

\_\_\_\_\_  
*Secrétaire du conseil officiel*

\_\_\_\_\_  
*Directeur des services administratifs*  
*l'Église méthodiste libre au Canada*

**¶385C FORMULAIRE POUR VENDRE UNE PROPRIÉTÉ DE L'ÉGLISE MÉTHODISTE LIBRE AU CANADA**

Nom de l'église : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Description juridique : \_\_\_\_\_

Type d'immeuble : \_\_\_\_\_

Dimensions de la propriété : \_\_\_\_\_

Nom inscrit sur l'acte de propriété : \_\_\_\_\_

But de la vente : \_\_\_\_\_

Valeur estimée de la propriété : \_\_\_\_\_

Prix de vente demandé : \_\_\_\_\_

Distribution des recettes : \_\_\_\_\_

Noms et adresses des administrateurs :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date d'autorisation de la vente par la société : \_\_\_\_\_

Date d'approbation par les administrateurs de l'Église méthodiste libre au Canada

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Date de la demande :

\_\_\_\_\_  
Secrétaire du conseil officiel

\_\_\_\_\_  
Directeur des services administratifs  
l'Église méthodiste libre au Canada



**¶386 APPLICATION POUR UNE PÉRIODE DE GRÂCE - MINISTÈRES CORE, GIVING STREAMS DE L'EMLC**

Pour le compte de l'Église \_\_\_\_\_, nous réaffirmons la loyauté de notre congrégation envers l'Église Méthodiste Libre du Canada et notre désir de continuer à être une congrégation membre engagée du mouvement EMLC au Canada.

En tant que leaders, nous reconnaissons qu'actuellement, nous ne respectons pas notre engagement de Core et, dans l'esprit d'une communication ouverte avec l'EMLC, nous demandons par la présente l'application d'une "Période de Grâce" en ce qui concerne notre soutien aux Ministères Core et Giving Streams comme prévu dans ¶375.3.4 du Manuel de l'Église Méthodiste Libre du Canada.

La(les) raison(s) de notre manque de soutien total au Core est(sont):

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Nos buts:**

**Ministères Core:** Le Seigneur Jésus étant notre aide, nous avons l'intention de donner

- ]dans cet exercice budgétaire, \_\_\_\_\_% de notre résultat d'exploitation (Comme défini dans ¶440.2.2 du Manuel)
- dans le prochain exercice budgétaire, \_\_\_\_\_% de notre résultat d'exploitation
- dans l'exercice budgétaire de l'année suivante, notre but sera de \_\_\_\_\_% de notre résultat d'exploitation

**Ministères Giving Streams:** Le Seigneur Jésus étant notre aide, nous avons l'intention de donner

- Dans cet exercice budgétaire : Implantation d'église \_\_\_\_\_ Missions Globales \_\_\_\_\_ Développement Leadership \_\_\_\_\_
- Dans le prochain exercice budgétaire: Implantation d'église \_\_\_\_\_ Missions Globales \_\_\_\_\_ Développement Leadership \_\_\_\_\_
- Dans l'exercice budgétaire de l'année suivante: Implantation d'église \_\_\_\_\_ Missions Globales \_\_\_\_\_ Développement Leadership \_\_\_\_\_

Signé,

Président du Bureau Officiel:

\_\_\_\_\_ Pasteur: \_\_\_\_\_

Délégué: \_\_\_\_\_ Trésorier: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**Retournez cette application signée au Directeur des Services Administratifs:**

[info@fmcic.ca](mailto:info@fmcic.ca) (PDF), 905.848.2603 (fax), 4315 Village Centre Crt, Mississauga L4Z 1S2 (Courrier)

**¶375.3.4 Les églises en difficulté financière qui demandent une période de grâce**

*La première priorité devrait toujours être accordée au paiement de salaire du pasteur et de l'électricité. Toutefois, au lieu de négliger complètement le paiement de la dîme d'un budget d'église, le conseil devrait d'abord tenter d'envoyer un pourcentage réduit*

\*CA

Révision 05/22/2017

*(ex. : 8, 6 ou 4%) et communiquer cet ajustement au comité de gestion du conseil d'administration, à travers le directeur des Services administratifs, mais en spécifiant clairement que cette diminution n'est que temporaire. Lors de cette démarche, le conseil devrait aussi inclure des objectifs expliquant la longueur de la période requise pour revenir au paiement complet de la dîme. Le plan peut proposer des étapes d'augmentation du pourcentage dans un temps bien déterminé. Cette période de grâce ne devrait jamais excéder deux ans. Dans des circonstances extrêmes, l'église peut devoir interrompre complètement tout paiement de la dîme à l'église nationale. Si l'église demeure dans cet état durant une année complète, l'équipe du bureau national interviendra et analysera la viabilité de cette église.*

*On s'attend à ce que les églises qui ont l'intention d'implanter de nouvelles églises donnent un minimum de 5% au budget du développement des ministères (CORE) avant de lancer une nouvelle église.*